



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Ville de Farnham, à une séance ordinaire tenue le 2 février 2026 a adopté le *Règlement 740 relatif au traitement des élus municipaux*.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ à Farnham ce 3 février 2026.

Marielle Benoit, OMA  
Directrice générale et greffière